

# En Guadeloupe, conteneurs contre pêcheurs

LE MONDE | 07.03.2015 à 10h22 • Mis à jour le 08.03.2015 à 12h43 | Par Martine Valo (Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), envoyée spéciale) [https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/07/en-guadeloupe-conteneurs-contre-pecheurs\\_4589299\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/07/en-guadeloupe-conteneurs-contre-pecheurs_4589299_3244.html)

C'est un chantier d'une ampleur que la Guadeloupe n'a jamais connue. Les dragueuses sont entrées en action fin février. Elles s'activent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 sur le site de Jarry, dans la baie de Pointe-à-Pitre. Début 2016 si tout va bien, l'île disposera de son grand terminal de conteneurs. Une infrastructure portuaire qui doit passer de 11,5 m à 16 m de tirant d'eau. Pour cela, il va falloir extraire sept millions de mètres cubes (m<sup>3</sup>) de sédiments du fond de la mer.

La Guadeloupe semble atteinte à son tour par une cette impérieuse fièvre de construction qui s'est emparée des Caraïbes. En Jamaïque, à Cuba, partout l'on creuse, partout l'on agrandit les plates-formes de déchargement à l'approche de la mise en service, prévue en 2016, des nouvelles écluses du canal de Panama. Car celles-ci vont permettre l'arrivée de méga porte-conteneurs dont les plus récents et les plus démesurés sont capables de transporter d'un coup 16 000 équivalents vingt pieds (EVP), autrement dit 16 000 « boîtes » de 38,5 m<sup>3</sup> chacune.(...)

L'idée est d'au moins tripler le trafic annuel de marchandises de l'île, qui s'élevait en 2013 à 3,7 millions de tonnes, dont plus de la moitié en conteneurs (200 000 EVP)

## « Atteinte directe aux milieux marins »

« *Nous n'avons pas le choix*, assure Yves Salaün, président du directoire de Guadeloupe Port Caraïbes. *Nous devons suivre le mouvement général de développement, sinon nos marchandises passeront par d'autres ports et leur coût augmentera.* » (...) prédisant « *une perte pour l'économie guadeloupéenne de 50 millions d'euros par an* » si les travaux n'étaient pas faits que l'établissement public.

Les contrariétés ont débuté en octobre 2013, lorsque le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), qui dépend du ministère de l'écologie, a remis son avis sur ce grand chantier. Sur les 7 millions de mètres cubes à draguer, seuls 630 000 m<sup>3</sup> doivent être réutilisés en remblai, tout le reste devant être « clapé », autrement dit rejeté en mer à 10 kilomètres de la côte. Le CGEDD a relevé, entre autres, « *l'atteinte directe à des milieux marins d'un grand intérêt écologique* », l'impact du bruit, de la turbidité...

Les risques vont être particulièrement élevés en mars et avril, au moment où les baleines à bosse et les grands dauphins viennent se reproduire près de l'île. Surtout, les rapporteurs se sont étonnés que le dossier public ne consacre pas une ligne à la Martinique (port de Fort-de-France) voisine alors que celle-ci projette aussi d'étendre son terminal de porte-conteneurs, menaçant directement une douzaine d'hectares de récifs coralliens.(...)

## Compensations financières

Tout au long de cette bataille, les pêcheurs de Guadeloupe ont joué les aiguillons. Il faut dire que le futur port va encore compliquer leur activité. Il leur est déjà interdit de travailler à moins de 500 mètres du rivage est de Basse-Terre, contaminé par le chlordécone – un insecticide déversé pendant des années sur les bananeraies. Et il leur faut à présent subir un immense nuage de boues de clapage, chargées en hydrocarbures et autres déchets de peintures de bateaux.

En octobre 2014, la Guadeloupe accueillait la deuxième Conférence internationale sur la biodiversité dans les outre-mer européens. Les pêcheurs en ont profité pour défendre leur cause auprès de Nicolas Hulot, envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète. « *Dans ce coin-là, nous prenons du vivaneau, de l'œil-de-bœuf, des grandes langoustines d'eau profonde*, a plaidé Nicolas Diaz, secrétaire général du comité régional des pêches. *La pêche ici, c'est 800 petits bateaux de moins de 12 m et 1 200 professionnels qui remontent 4 000 à 5 000 tonnes de poissons. Les travaux vont engendrer des tonnes de sédiments qui vont s'étaler sur au moins 70 km<sup>2</sup>, asphyxier les fonds, envaser les plages touristiques du Gosier.* (...) »

Mi-janvier, les pêcheurs de Guadeloupe ont finalement obtenu des avancées : davantage d'analyses de sédiments, de surveillance écologique des fonds marins et... des compensations financières pour leur manque à gagner.